

# HABITER LE PAYSAGE

**CONSIDÉRANT** la jungle de Calais comme paysage.  
L'atelier public de paysage n°9 2015-2016.

École Nationale Supérieure  
d'Architecture et de Paysage de Lille  
Enseignants: Denis Delbaere,  
François Xavier Mousquet



# L'ATELIER PUBLIC DE PAYSAGE

n° 9

2015-2016

ens{ap} <sup>Lille</sup>  
architecture & paysage

## Habiter le paysage

La jungle de Calais comme paysage

École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille  
Enseignants, Denis Delbaere, François Xavier Mousquet



### SOMMAIRE

Quatre regards sur l'habitat précaire	4
Les postures de projet	6
Dans la jungle	7
Autour : diffuser les jungles	16
Encamper la dune	28
Avec les calaisiens	31



## Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement nos enseignants Denis Delbaere et François-Xavier Mousquet d'avoir vécu avec nous l'aventure d'un atelier au sujet tumultueux. Nous remercions Denis Delbaere pour l'organisation d'un voyage d'étude enrichissant.

Sur le terrain :

Merci à Marie-Paule Logis pour sa visite et ses explications sur les aires d'accueils.

Merci à François Griffault et Stéphane Misztal de l'association environnementaliste *Les Blongios* pour leur aide et leur soutien à la mise en oeuvre du chantier, nous remercions également les bénévoles de l'association pour leur participation au chantier.

Merci à tous les bénévoles de l'école laïque des Dunes pour leur accueil et pour nous avoir encouragés dans l'élaboration de nos projets (Zimako, Marco, Virginie, Nathalie, Kaïs, Céline, Kevin, Arkhan). Merci à Germain Barbry et Stéphane Duval pour leur confiance et leur soutien. Merci à Jean Loupet et Liliane pour leur café chaud du matin, accompagné de bonne humeur. Merci à tous les réfugiés que nous avons rencontrés pour leur accueil et leur bienveillance.

A l'école :

Merci à Sébastien Frémont, Chargé de communication à l'ENSAPL pour ses conseils en informatique et en communication et pour ses attentions matinales.

Merci à Michel Gastout pour sa disponibilité et sa bonne humeur.

Merci à François Andrieux, Directeur de l'ENSAP Lille.

Les étudiants paysagistes en 3ème année, promotion 2013-2017, ENSAPL

### ARCHIPEL

Nous souhaiterions remercier tout particulièrement l'association *Archipel* pour leur subvention nous ayant permis de partir en voyage d'étude. Archipel est une association étudiante de l'ENSAP Lille, qui fait le lien et l'intermédiaire entre des étudiants et des professionnels (architectes, paysagistes, urbanistes, scénographes, collectivités...). Petit boulot pour l'étudiant, les missions permettent de faire un premier pas dans le monde professionnel, tout en étant un renfort pour l'équipe qui sollicite l'aide d'Archipel. Une formule associative à développer dans l'ensemble des écoles de paysage ?





# QUATRE REGARDS PRÉLIMINAIRES

## **A**ménager l'espace avec les migrants : densité, polyvalence et (in)visibilité

Entretien avec Magali Risler, paysagiste, 25 Février 2016

*Magali Risler, paysagiste conceptrice (2014), poursuit depuis 2013 une démarche de projet de paysage associant le phénomène des jungles avec la création d'espaces d'aménité. Après un premier projet sur la jungle de Norrent-Fontes mené avec l'association Terre d'Errances, elle a été impliquée dans la création du camp de Grande-Synthe avant que celui-ci n'échappe à toute forme de contrôle jusqu'à son démantèlement et sa relocalisation en Mars 2016.*

A l'origine de mon intervention sur la jungle de Grande-Synthe, il y a une demande émanant de la Plateforme de Service aux Migrants (PSM), à l'automne 2014, pour que je réfléchisse à la relocalisation sur un terrain de 9 hectares d'une première jungle, de très faible dimension, qui était apparue sur un terrain voué à accueillir un programme d'éco-quartier. La Ville de Grande-Synthe s'était très tôt montrée ouverte à l'accueil des migrants, et c'est notamment sur son territoire que le premier projet de « Maison des Migrants » porté par la PSM avait été programmé. Je terminais alors le projet que j'avais porté pour la jungle de Norrent-Fontes, et qui s'était concrétisé en particulier par un chantier de plantation et de construction de mobiliers durant le printemps et l'été. L'objectif à Grande-Synthe était d'accueillir une cinquantaine de personnes, et nous avons immédiatement engagé la réflexion avec les migrants et les associations impliquées. La commune soutenait le projet, à condition qu'il rende le camp invisible au moyen, par exemple, de plantations. Il fallait par ailleurs que l'installation soit durable mais qu'elle semble provisoire! Nous ne voulions pas que ceci se traduise par une logique d'exclusion du camp, d'autant que le site, coincé entre le local d'Emmaüs, une station d'épuration et une aire d'accueil pour les gens du voyage, était extrêmement enclavé. Si bien que notre projet a consisté à créer les conditions d'accueil sur le site de manifestations culturelles et associatives (spectacles, tenue de l'université populaire...) et d'amélioration des accès. Un local collectif a été conçu en lien avec les étudiants de l'école d'architecture de Paris-Belleville, afin d'assurer la distribution des repas et la tenue des réunions. Très vite, le camp est devenu un point d'attraction

## **V**isite de 4 aires d'accueil 26 Février 2016

La jungle n'est pas le camp. A Calais, au sein de la jungle, les camps installés tranchent nettement par la rectitude du sol, des containers empilés, des grillages qui cernent le tout. Mais cette asepsie du camp est-elle une fatalité? Ne doit-on pas l'imputer au caractère d'urgence extrême dans lequel celui-ci fut bâti? Ne peut-on imaginer qu'une planification raisonnée, mûrie et programmée pourrait produire des espaces de qualité? Ou bien est-ce l'idée même de camp qui, d'emblée, échoue à capter l'énergie et la générosité de ce qui peut s'observer dans la jungle?

Pour le savoir, nous avons visité un type de camp planifié, les aires d'accueil pour les gens du voyage. Guidés par Marie-Paule Logie, de l'association Areas, chargée de la mise en oeuvre et du suivi du Schéma départemental des aires d'accueil du Pas-de-Calais, nous avons visité quatre aires correspondant à des modes d'implantation et d'équipement différents.

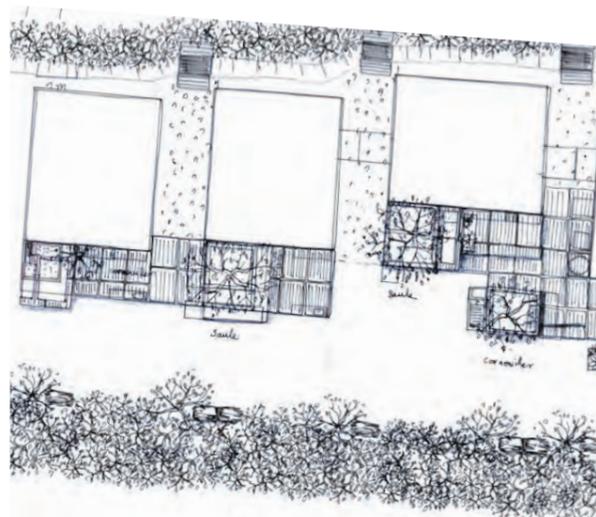
Les gens du voyage, bien sûr, ne peuvent être confondus avec les migrants. Arrivés en France voici des siècles, ces populations d'origine indienne, à la langue exclusivement orale, se répartissent en plusieurs communautés : roms (ou hongrois) fuyant les pogroms, manouches venus d'Europe de l'Est, gitans pour la plupart sédentarisés, « voyageurs » (citoyens français vivant en caravanes), ou encore roms migrants, parias roumains et bulgares fuyant leurs pays d'origine.

En 1990, la loi Besson a fait obligation aux collectivités de s'équiper en aires d'accueil. En 2000, cette obligation devait prendre la forme de schémas départementaux, qui en général ne sont encore aujourd'hui que partiellement mis en oeuvre. Pour le Pas-de-Calais, 60% des aires prévues sont aménagées, comprenant des emplacements de 150m<sup>2</sup> accueillant chacun deux caravanes, et comportant un branchement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité. Chaque collectivité fixe le montant de la redevance à acquitter pour l'occupation de la parcelle, celle-ci allant de 45 à 180 euros par mois. Peu d'aires excèdent 20 emplacements, et on s'efforce de n'y accueillir qu'une seule communauté à la fois afin d'éviter les conflits potentiels.

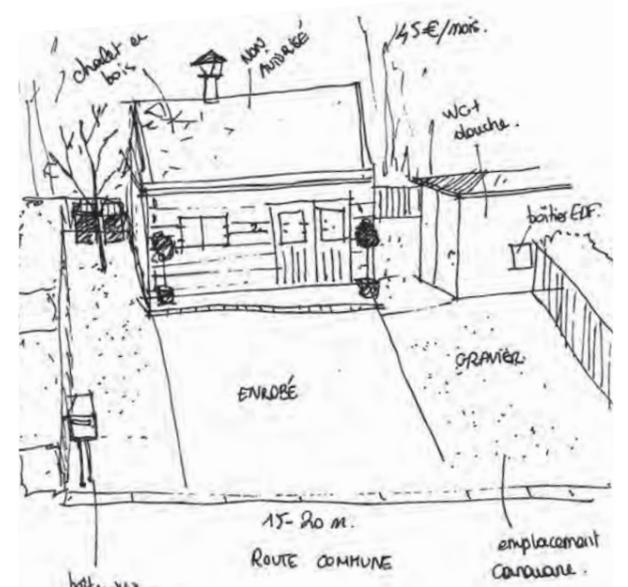
La rareté de ces emplacements et la modicité de leur coût pousse les populations qui les occupent à s'y sédentariser, par crainte de s'en trouver dépossédées. Par ailleurs, la quasi disparition des métiers tradition-



Rencontre avec Christian de l'auberge des migrants  
Mathilde Quéré



Dessin extrait du TPF de Magalie Risler « Territoire Hospitalier, une halte dans la traversée »



Exemple d'aire d'accueil Mareille Feltrin

# SUR L'HABITAT PRÉCAIRE

Voyage de l'Atelier Public  
5000 caractères max  
les enseignements de la plaine

Le voyage d'étude associé à l'atelier public a permis une rencontre avec une autre manière d'envisager la relation entre habitat et paysage. En France, ces deux notions sont complètement distinctes et se rencontrent peu. On habite une maison pérenne, stable, à l'intérieur d'un paysage qui lui est extérieur et en constitue l'agréable arrière plan. Le paysage est un lieu de promenade et de contemplation, mais pas d'habitat. L'habitat est un lieu de vie quotidienne, mais pas de communion avec le territoire dans lequel il s'installe. La jungle installe un tout autre rapport à l'habitat, fondé sur la précarité, le provisoire, la mobilité et l'emprise directe des éléments naturels, que nous avons du mal à comprendre, mais qui, dans d'autres contextes culturels, fait davantage sens. C'est notamment le cas dans les plaines du Nord, aux Pays-Bas et en Allemagne, où plusieurs modèles de « ville paysage » ont été expérimentés. Il y a là des exemples, des situations, des histoires à méditer dès lors que nous acceptons de penser la précarité comme une condition entière de l'habiter. Du voyage qui nous a permis d'aléas devant de ces situations, nous gardons deux exemples et des figures, qui nourrissent notre démarche de projet.

Habiter le paysage : la Randstad et la Stadtlandshaft  
Habiter le paysage suppose de ne plus opposer de façon binaire la ville et la campagne, comme si l'une se développait nécessairement au détriment de l'autre, mode de pensée qui reste dominant. Il faut envisager que la ville épouse les formes de la campagne, **ce qui fut tenté avec la Randstad, ou qu'elle se dissémine dans une trame verte qui en devient l'architecture véritable, comme c'est le cas avec la Stadtlandshaft.**

La Randstad Holland est un projet d'aménagement du territoire de la Hollande formé dans les années 1950 et qui, sans faire l'objet d'une planification rigoureuse, inspira de nombreuses décisions d'aménagement à grande échelle. Le projet part d'un constat géographique : le fait que les grandes villes néerlandaises (Rotterdam, La Haye, Amsterdam, Utrecht) sont implantées autour d'un vaste ensemble rural peu urbanisé (le cœur vert). Plutôt que de rogner ce cœur vert par des extensions successives à partir de chaque noyau urbain, la Randstad a promu l'idée d'une urbanisation en anneau, autour de ce cœur vert, répartissant logements, équipements et infrastructures entre les agglomérations, tout en préservant régulièrement des coupures vertes pour éviter l'effet de conurbation. La ville glisse autour de la bulle paysagère et la laisse imposer sa forme. Ceci a eu des répercussions

lourdes.

Pour Rotterdam, le renoncement à un développement urbain au Nord de la ville centre, a conduit à engager la reconversion des terrains industrialo-portuaires au Sud et à l'Ouest. La rareté et le coût élevé de viabilisation de ces terrains a favorisé une réflexion urbanistique complètement renouvelée, fondée sur la recherche de très fortes densités. Le manhattanisme rotterdamois, écho des théories koolhaassiennes, trouve donc son origine dans un vaste projet de paysage!

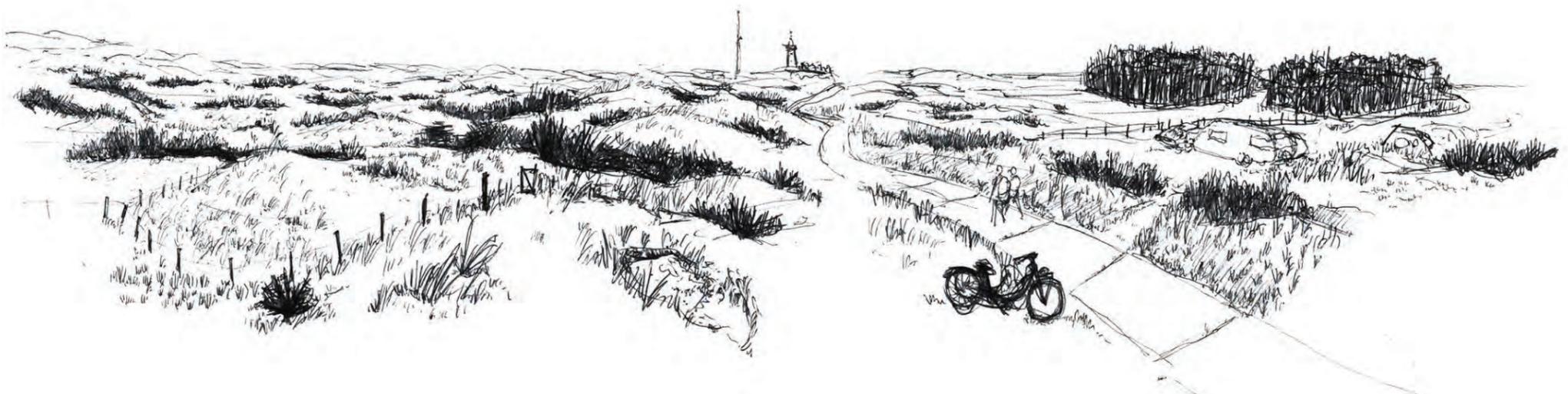
A Amsterdam, la limitation de l'urbanisation vers le Sud, autrement que sous la forme d'un grand ensemble particulièrement ouvert comme le fut le quartier du Bijlmermeer, a légitimé la poldérisation d'une partie de l'IJsselmeer, qui fermait le territoire au Nord. Ce polder, le Flevoland, dernier né des polders néerlandais, a accueilli de nouvelles surfaces agricoles et deux villes nouvelles, Almere et Lelystad.

Entre ces deux pôles urbains, la bande côtière qui se développe au Nord et au Sud de La Haye a fait l'objet d'une urbanisation linéaire, en strates parallèles au littoral lunaire d'un côté, au cœur vert de l'autre. Il en résulte une sorte de « ville linéaire », ou bandstad, qui assure à tous ses habitants un accès aisé aux grandes villes tout en maintenant une proximité immédiate avec le grand paysage. La structure stratifiée de la bandstad se traduit avec une certaine exigence à toutes les échelles du paysage urbain. Ainsi, la petite ville de Noordwijk a elle-même été scindée en deux bandes urbaines parallèles, séparées par une bande d'espaces ouverts composites, accueillant équipements sportifs, squares et champs de fleurs, structurés par le réseau hydraulique rigoureux des canaux et des fossés.

Ces différents aspects de la Randstad accompagnent une manière d'associer l'habitat au paysage qui se traduit en premier lieu par la modestie des surfaces de logements.

La cellule de logement occupe peut de surface au sol, elle est en revanche agglomérée à d'autres dans des ensembles horizontaux ou verticaux d'une grande densité

-  - Jungle
-  - Aire d'accueil
-  - Potager habité
-  - Camping
-  - Cabane
-  - Caravaning
-  - Camp de Roms



# LES POSTURES DE PROJET



<p>○ DANS LA JUNGLE .....p. 7-15</p> <p>Carte de la jungle .....p.7</p> <p>Topographie (<i>Emilie Roibet</i>) .....p. 8</p> <p>Hydrographie (<i>Marie Le Gal</i>) .....p. 9</p> <p>Le sol : stimulation des flux (<i>Louise Chargé</i>) .....p. 10</p> <p>Main Street (<i>Justine Adam</i>) .....p. 11</p> <p>Réouvrir la panne dunaire (<i>Marie Le Gal</i>) .....p. 12</p> <p>Walk on the wild side (<i>Louise Chargé</i>) .....p. 13</p> <p>Le génie constructif (<i>Nicolas Leroy</i>) .....p. 14</p> <p>Cultiver pour humaniser (<i>Céline Vroux</i>) .....p. 15</p>	<p>--- APRÈS LA JUNGLE.....p. 24-27</p> <p>(Dé)viabiliser (<i>Célestine Claudon</i>) .....p. 24</p> <p>Dépoldériser (<i>Elsa Grousseau &amp; Marie Bricout</i>) .....p. 25</p> <p>La clôture, nouvelle dentelle de Calais (<i>Célestine Claudon</i>) .....p. 26</p> <p>Après la Jungle (<i>Marie Bricout</i>) .....p. 27</p>
<p>● AUTOUR : DIFFUSER L'ACCUEIL .....p.16-23</p> <p>Carte de Calais .....p. 16-17</p> <p>Une plaine à parcourir (<i>Patrick Merlier</i>) .....p. 18</p> <p>Un réseau d'espace en transition (<i>Marielle Feltrin</i>) .....p. 19</p> <p>Les accotements autoroutiers : des espaces à vivre (<i>Mathilde Quéré</i>) .....p. 20</p> <p>Ensauvager l'espace boisé classé des Garennes (<i>Charlotte Follet</i>) .....p. 21</p> <p>Réactiver un paysage refuge (<i>Emilie Gruit</i>) .....p. 22</p> <p>Une appli pour se réfugier (<i>Justine Adam</i>) .....p. 23</p>	<p>● ENCAMPER LA JUNGLE.....p. 28-30</p> <p>La vie dans les limites du paysage (<i>Paul Hulot</i>) .....p. 28</p> <p>Le campeur comme gestionnaire du littoral dunaire (<i>Paul Hulot</i>) .....p. 29</p> <p>Encamper la dune (<i>Emilie Roibet</i>) .....p. 30</p>
	<p>● AVEC LES CALAISIEUS.....p. 31</p> <p>Enclencher le dialogue (<i>Elsa Grousseau</i>) .....p. 31</p>



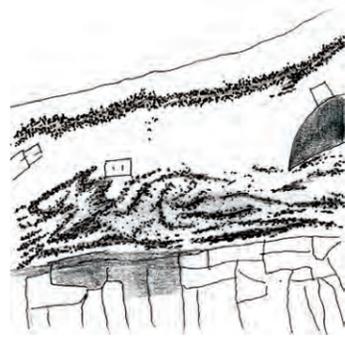
# Topographie

Marie Le Gal & Emilie Roibet

La topographie particulière de la jungle explique dans une grande mesure la qualité des implantations qui peuvent y être observées. Cette topographie est héritée du cordon dunaire sur lequel la partie Sud est installée, la partie Nord correspondant historiquement à la pointe occidentale d'une bande de plaine maritime recouverte artificiellement par les sables après que fut créée la zone industrielle des dunes, et qu'il fallut trouver un terrain pour déposer les sables arrachés pour la constitution de plateformes. Le va-et-vient de la dune en cet endroit ne date pas d'hier : il est profondément ancré dans l'histoire de ce paysage, comme le montrent les cartes historiques en haut de la planche. En remodelant le terrain pour y installer leurs baraques, les habitants de la jungle et les associations n'ont fait en ce sens qu'exploiter une potentialité intime de ce terrain sableux, creusant ici, nivelant là, formant ici des digues, là de nouvelles émergences dunaires. Ils ont fait se succéder, sur un axe Nord-Sud, une série de replats et de pentes douces, de pentes plus fortes et de crêtes, dont le profil longitudinal constitue curieusement le modèle réduit de celui de tout le littoral.

L'implantation des cabanes a tiré parti de cette ressource topographique d'au moins trois manières. D'une part, certaines implantations ont pu se décoller du sol grâce au bon tassement du sable permettant d'ajuster horizontalement deux longrines de soubassement : l'eau et l'air peuvent alors circuler sous l'abri, le maintenant au sec. Ailleurs, sur des parties plus hautes et donc plus sèches, on a constitué autour des cloisons de petits talus permettant de caler l'habitat, de protéger ses assises et d'améliorer la prise au vent. Souvent, on a amplifié cet effet en adossant l'abri à un morceau de dune, si possible fixé par les oyats ou les argousiers.

C'est donc la structure topographique du terrain qui, globalement, organise les implantations, et la caractère naturellement drainant du sol est un puissant facteur d'habitabilité.



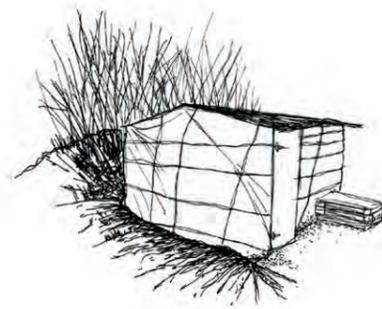
Évolution de la dune XIX<sup>e</sup> siècle



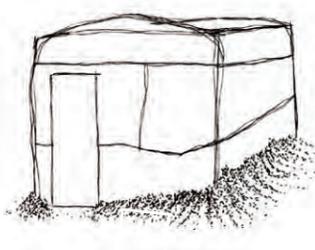
1949



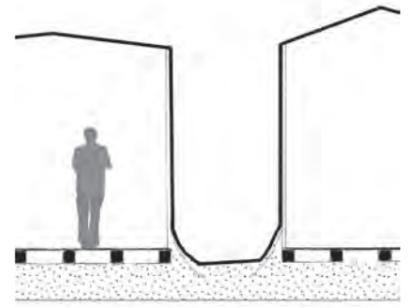
1975



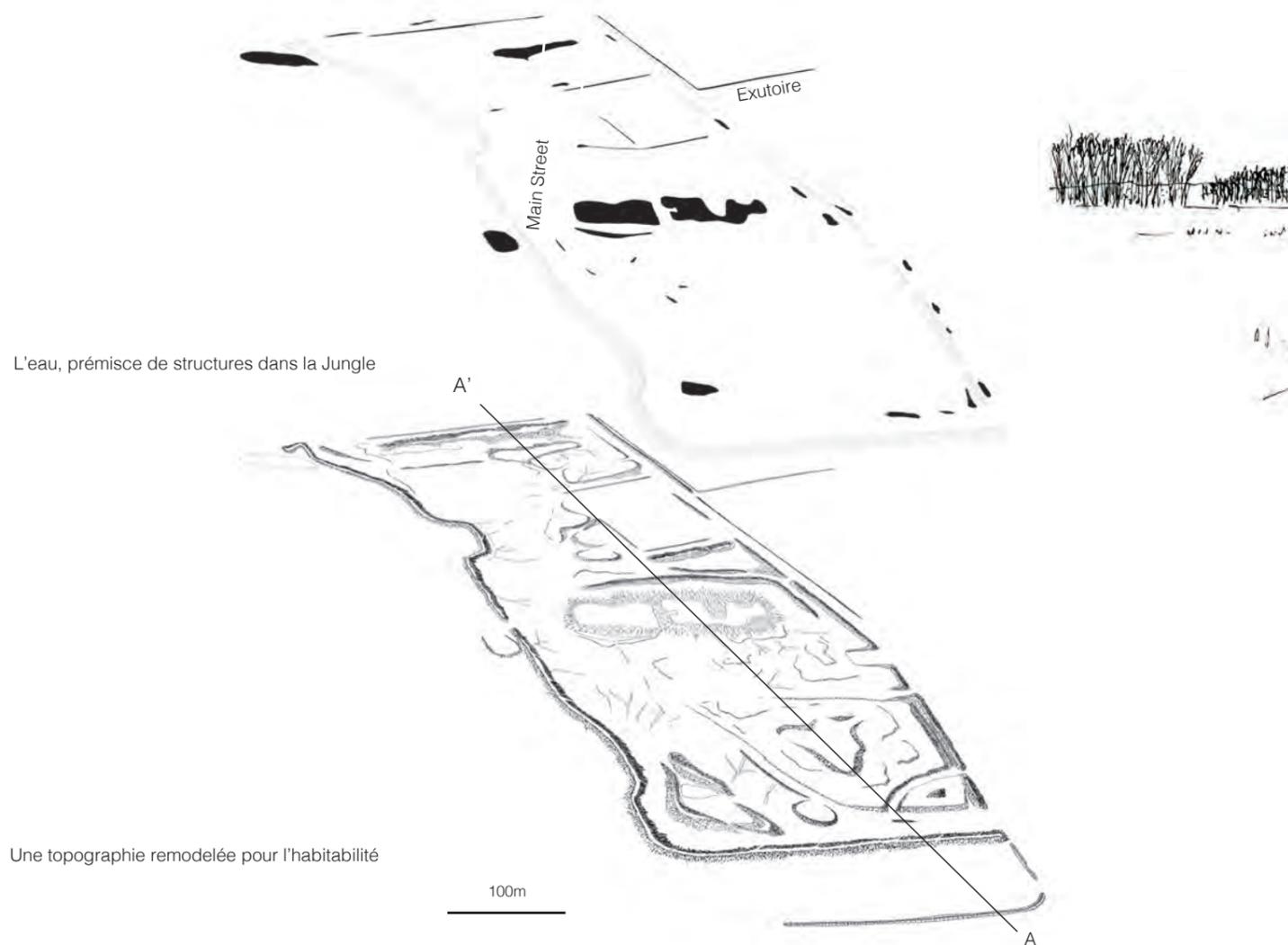
S'abriter



Caler l'habitat



Evacuer l'eau : Rivière sèche dans Main Street

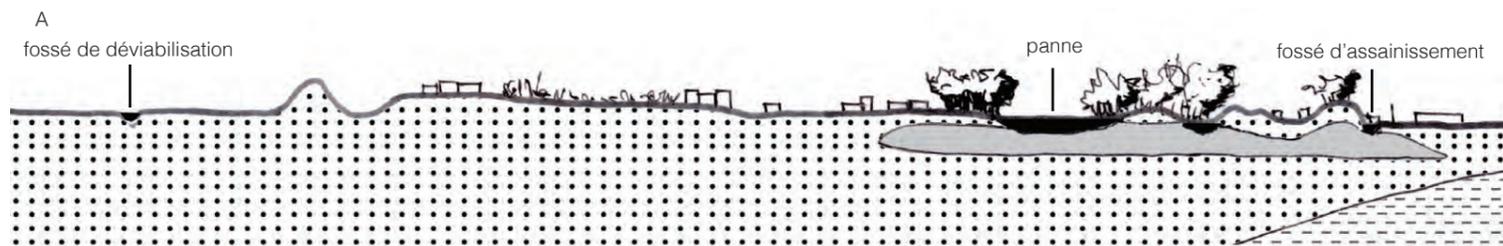


L'eau, prémisse de structures dans la Jungle

Une topographie remodelée pour l'habitabilité

100m

-  Remblais
-  Dunes et cordons littoraux
-  Sables gris-bleu
-  Sols limoneux sableux ou argileux
-  Nappes sub-affleurantes
-  Eau superficielle



Coupe AA' sud/nord de la jungle

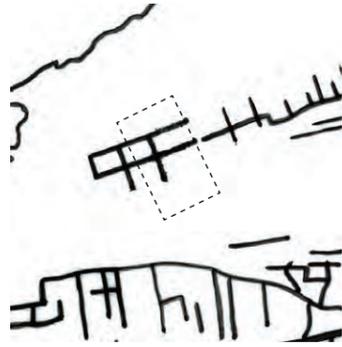


Coupe sud/nord de Marck à la mer du Nord

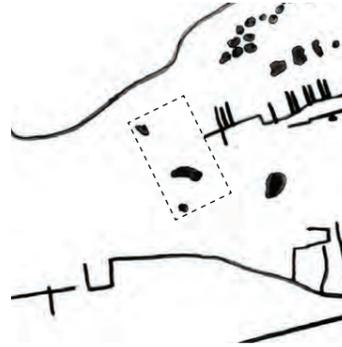
# Hydrographie



1997



D'une eau vivante à une eau stagnante : la perte d'un savoir  
1950



2004

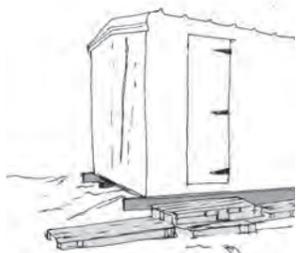
1 km

La gestion de l'eau est une condition essentielle de l'habitabilité d'un paysage. Il s'agit d'évacuer les eaux sales et les eaux de ruissellement. Pour ce faire, le plus simple est parfois de se mettre au sec en surélevant l'abri. Le creusement d'un fossé, d'un puisard, ou entre deux abris le ménagement d'une « rivière sèche », permettent d'évacuer plus efficacement.

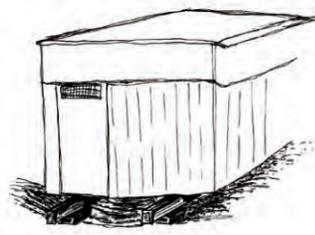
Mais tous ces mouvements de terrain, d'une ampleur réduite par le peu de moyens dont disposent habitants et associations, s'inscrit dans une structure hydrographique préexistante, que caractérisent deux types d'éléments : d'une part, des plans d'eau de tailles variées, d'autre part des fossés collecteurs toujours disposés dans l'orientation Est-Ouest et pouvant se développer sur des dizaines de mètres.

Or, ces deux grandes figures de l'eau sont intimement constitutives du paysage calaisien. Les plans d'eaux s'y forment naturellement entre des bras de dunes ou dans les points bas des champs. Ils sont fréquemment surcreusés pour devenir des étangs de pêche et de chasse, dont certains sont aujourd'hui classés en réserves naturelles (Platier d'Oye). Les fossés organisent l'assèchement et l'irrigation de l'ensemble de la plaine maritime, en un réseau complexe et savamment entretenu par un syndicat agricole, les Watteringues.

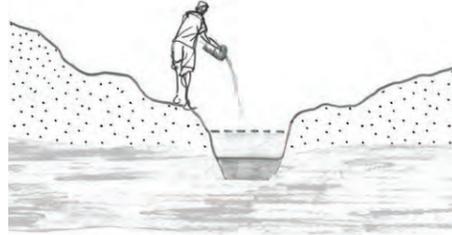
Le site de la Jungle, initialement, se trouvait à cheval entre ces deux grands géosystèmes, la dune et la plaine watteringuée, la seconde ayant été effacée lorsque l'extension de la zone industrielle des dunes conduisit à y installer une décharge de matériaux de construction. En travaillant patiemment à évacuer les eaux, les habitants de la Jungle et les associations équipées de minipelles ne font rien d'autre que de recréer l'ancien réseau de fossés, rendant ainsi au paysage calaisien une part de son intégrité.



Se mettre au sec



Conduire l'eau

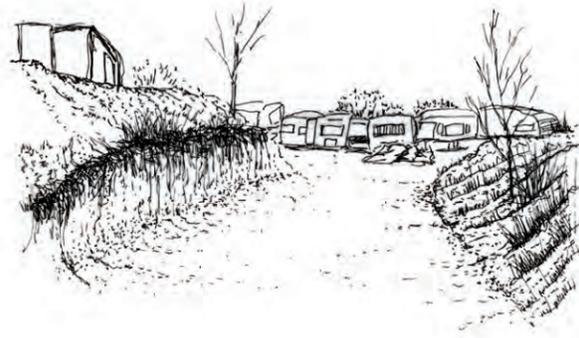


0 2 m

Evacuer l'eau : Puisard



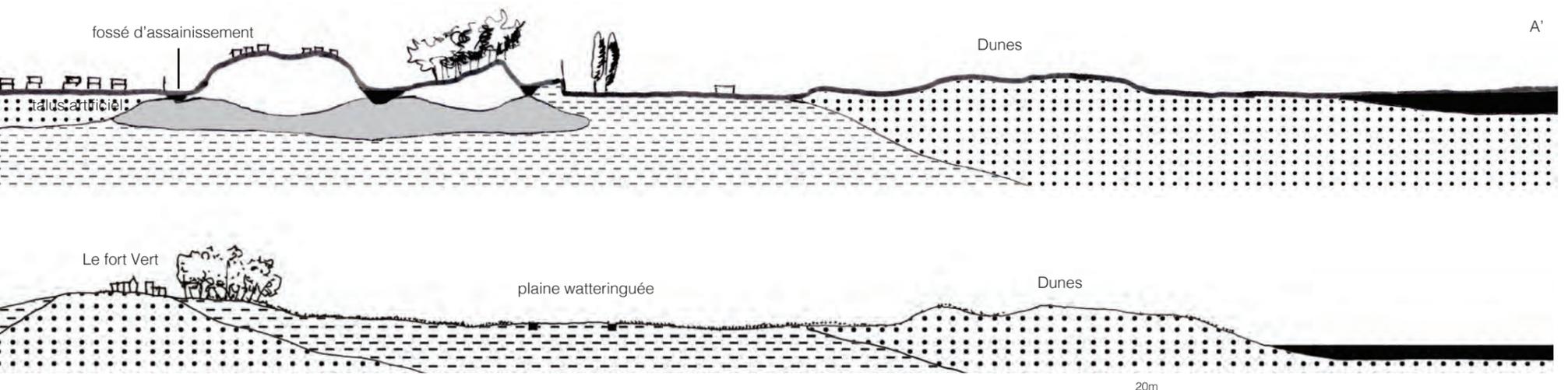
Evacuer l'eau par l'exutoire



S'abriter derrière les dunes de sable



Sinuosité des cheminements, cabanes s'abritant derrière la végétation et le talus

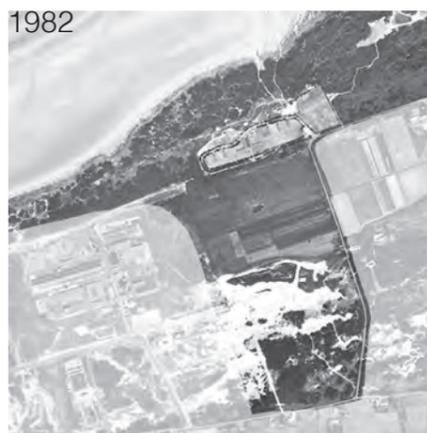
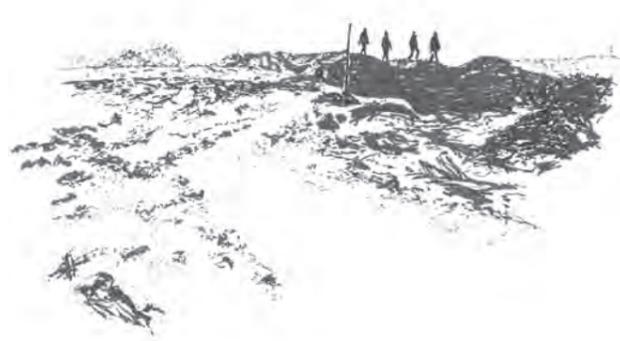


# Le sol : Stimulation des flux

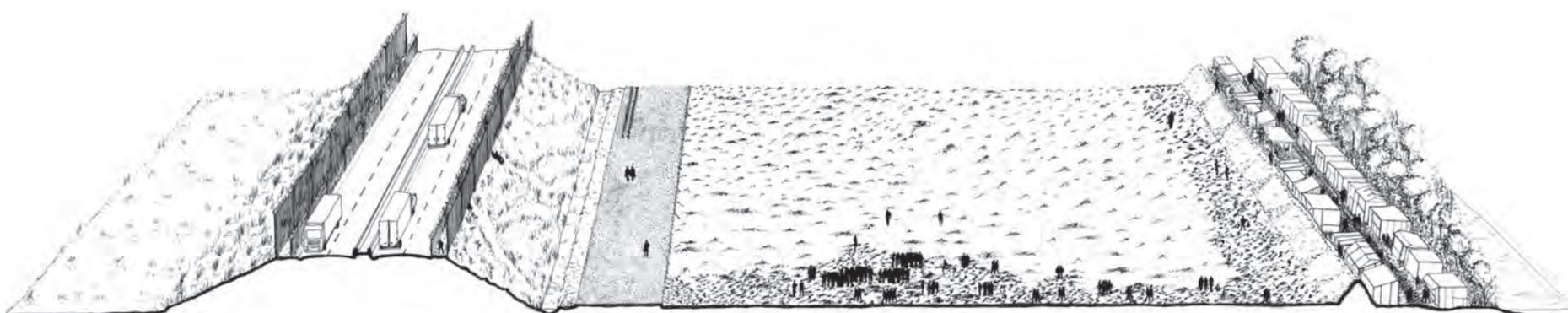
*Louise Chargé*

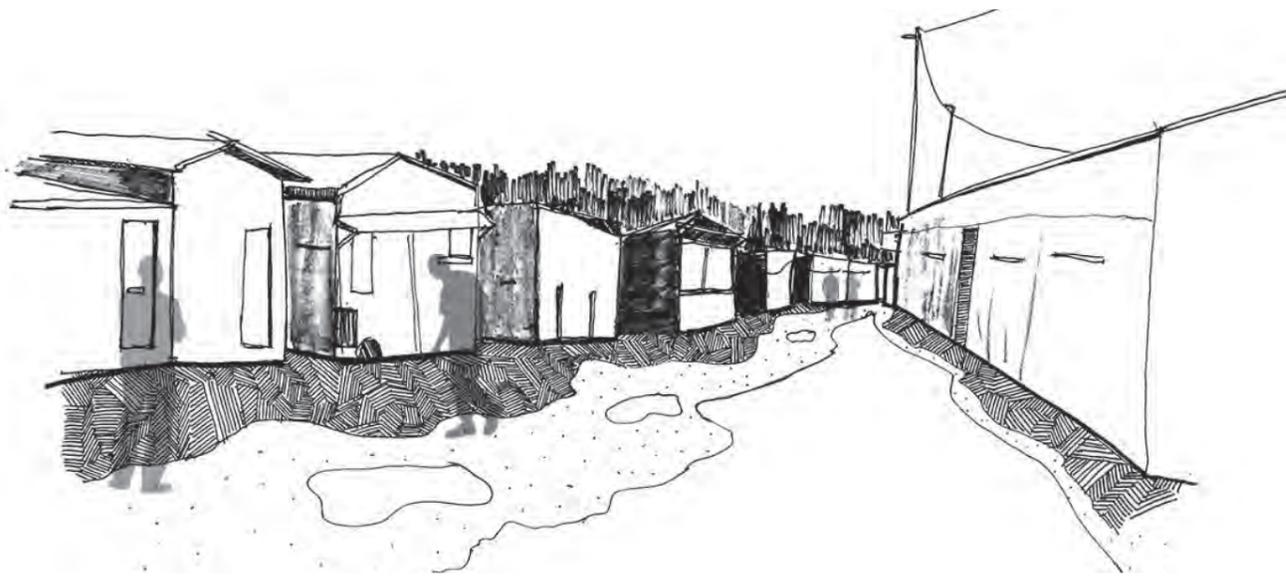
Au premier abord, la Jungle revêt l'apparence d'un agrégat de baraques plantées sans ordre décelable sur une étendue de sable indifférente. Malléable, instable, vite oublié des traces qui s'y déposent, le sable gomme sans cesse les événements qui prennent place, comme s'il refusait aux habitants de la jungle le pouvoir de laisser leur empreinte. Est-ce pour mieux nier leur présence que les forces de police ont démolis les abris sur une bande de 100m, rétablissant l'étendue sableuse dans tout son mutisme ?

A y regarder de plus près, on découvre vite que ce sol, en raison même de sa plasticité, organise discrètement les flux. Un parcours entre la zone industrielle des dunes et l'intérieur de la jungle fait se succéder des densités et des compacités de sol qui favorisent certaines pratiques et en contraignent d'autres. Le sable stabilisé de la piste qui longe le talus autoroutier permet le stationnement des cars de police, tandis que le sable sec du no man's land et son étendue, bien exposée au soleil, incitent les habitants à s'y rassembler pour jouer au base-ball ou discuter en petits groupes. La levée sableuse qui entoure la Jungle est aujourd'hui compactée en rampes qui donnent accès au replat sommital, d'où il est possible de dominer le paysage et de s'extraire un instant d'un quotidien difficile. Dans la Jungle, l'apport de concassés calcaires, bientôt mêlés au sable, forme l'assise des voiries principales, tandis que les occupants des alcôves habitées profitent de la mollesse du sol pour creuser rigoles et fossés d'évacuation des eaux. Le sable est un matériau polyvalent, manipulable, qui permet aux habitants et aux associations d'organiser la vie commune sans que cela nécessite les lourds aménagements si caractéristiques de l'encampement.



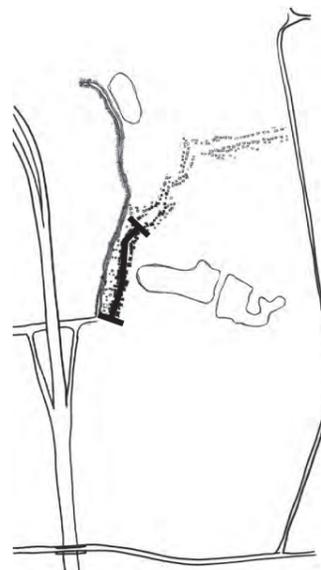
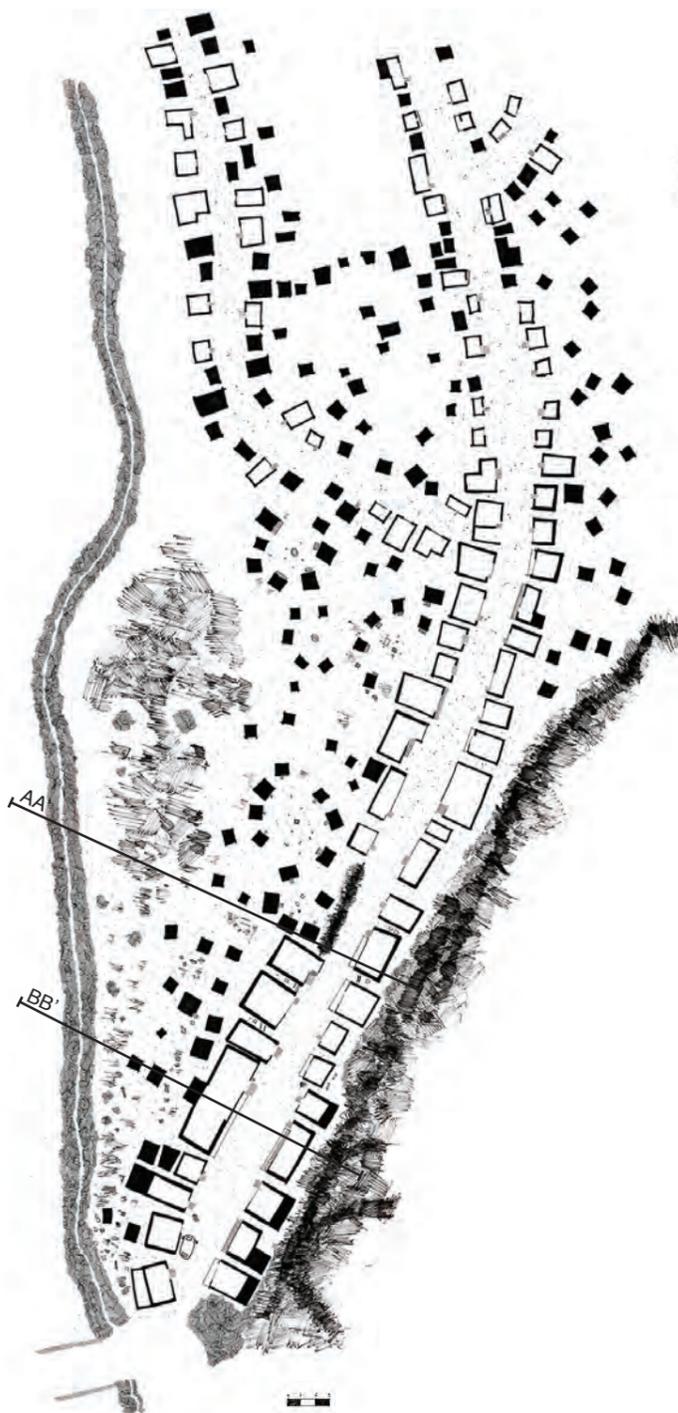
Les traces de l'agriculture, des machines d'extraction et des hommes





# Main street

*Justine Adam*

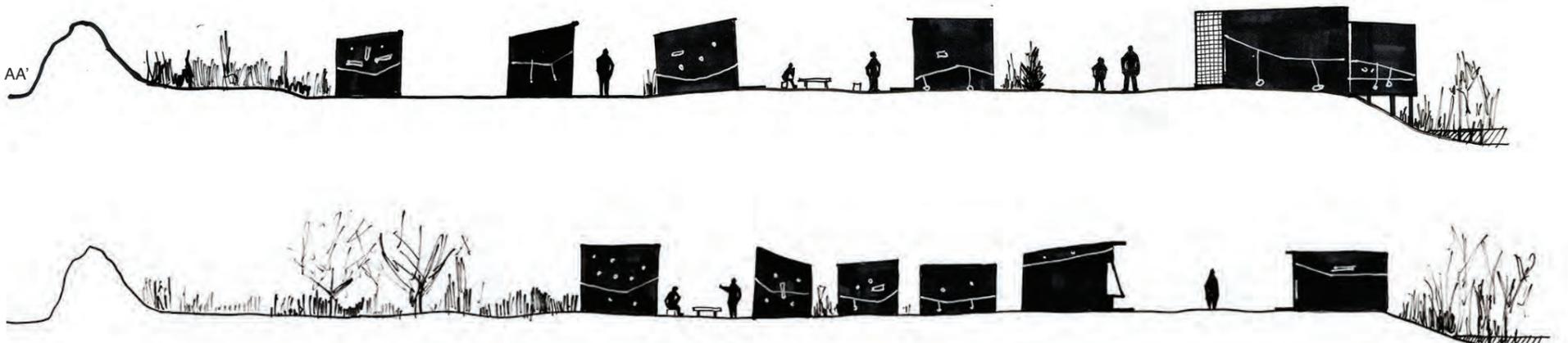


## Une rue du paysage calaisien

Entre la Jungle et les ultimes franges de l'agglomération calaisienne, à l'Ouest, une distance s'est peu à peu imposée, sous les actions conjuguées des habitants, des associations et des forces de police. Alors que la première implantation exploitait le terrain jusqu'au pied des talus autoroutiers, la destruction des premières constructions sur une bande de 100 mètres a instauré un espace de recul permettant, de part et d'autre, le contrôle visuel de l'horizon. C'est peu à peu une limite épaisse qui s'est organisée en strates parallèles, d'Ouest en Est : d'abord l'autoroute et ses talus, puis le fossé et l'étendue sableuse du no man's land, puis la levée de sable qui entoure la jungle proprement dite, puis les alcôves communautaires qui se sont formées à ses pieds, ensuite l'axe de la rue principale bordée de commerces, et enfin les berges broussailleuses du plan d'eau central (plan et coupes transversales de la limite épaisse en bas de la planche).

- |  |                |
|--|----------------|
|  | talus          |
|  | argousier      |
|  | friche         |
|  | cabane ouverte |
|  | cabane privé   |

L'extrême lisibilité de ce dispositif est emblématique du paysage calaisien, reproduisant d'un côté des dunes sous l'apparence de la levée de sable, et de l'autre l'étendue littorale avec le plan d'eau. La rue principale n'en apparaît que mieux calée dans le paysage, à distance respectueuse de la ville.



# Réouvrir l'étang

Marie Le Gal

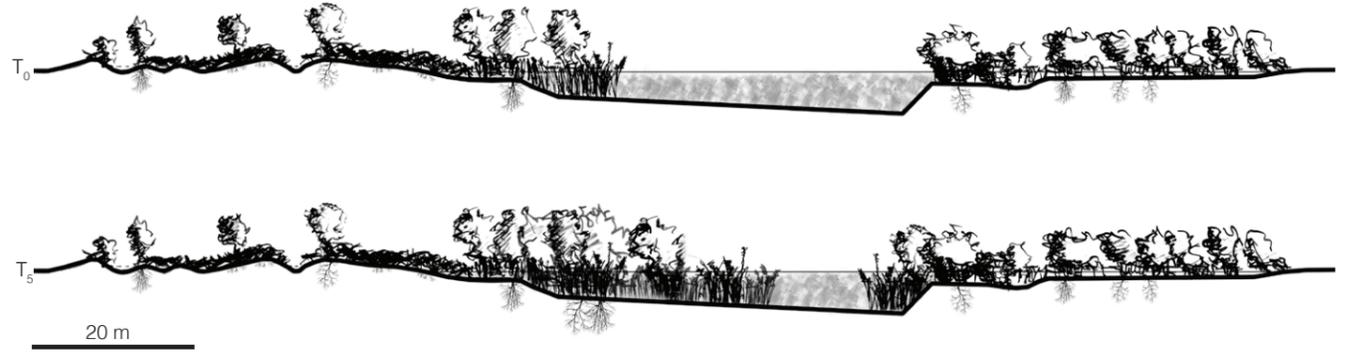
Aujourd'hui, la Jungle devrait être considérée -et aménagée- comme un quartier à part entière de la Ville de Calais, bien que ses habitants ne l'occupent que temporairement. Ses espaces publics doivent être mis en situation afin d'être mieux investis. Un tel projet devrait être réalisé avec les réfugiés et les associations.

## Equilibre et ressources d'un écosystème

Le plan d'eau central de la Jungle rappelle les étangs de chasse tout proches et les mares, ou « pannes intra-dunaires » protégées par le Conservatoire du Littoral. Il résulte de l'exploitation du sable à partir des années 1980. Il permet surtout d'évacuer les eaux sales, ce qui pose des problèmes de pollution et les déchets s'amassent en bordure. La végétation qui l'entoure referme ce milieu naturel potentiel, pourtant concerné par les mesures compensatoires liées à l'extension du port de Calais. Je propose de m'appuyer sur cet argument environnemental, par un acte de gestion écologique. Il s'agit, en débroussaillant les abords, de rouvrir le milieu humide et de favoriser ainsi sa biodiversité. Le défrichage produit par ailleurs une ressource en bois pour les réfugiés, alors que le bois est actuellement exploité sporadiquement pour la construction, le chauffage et... le blocage du trafic, mais fourni pour l'essentiel par les associations. Le défrichage ouvre également de nouveaux espaces aux abords de l'étang, que les migrants désireront peut-être nettoyer. Le nettoyage puis un débroussaillage sont envisagés en été, lors des basses eaux. La rotation des parcelles traitées permettra de conserver des espaces non fauchés comme refuge pour la faune. À plus long terme, un pâturage caprin pourra être mis en place sur les espaces fauchés afin de maintenir l'ouverture des milieux. Le site retrouverait le paysage de pré-salés auquel il appartenait initialement.

## Une partielle mise en oeuvre

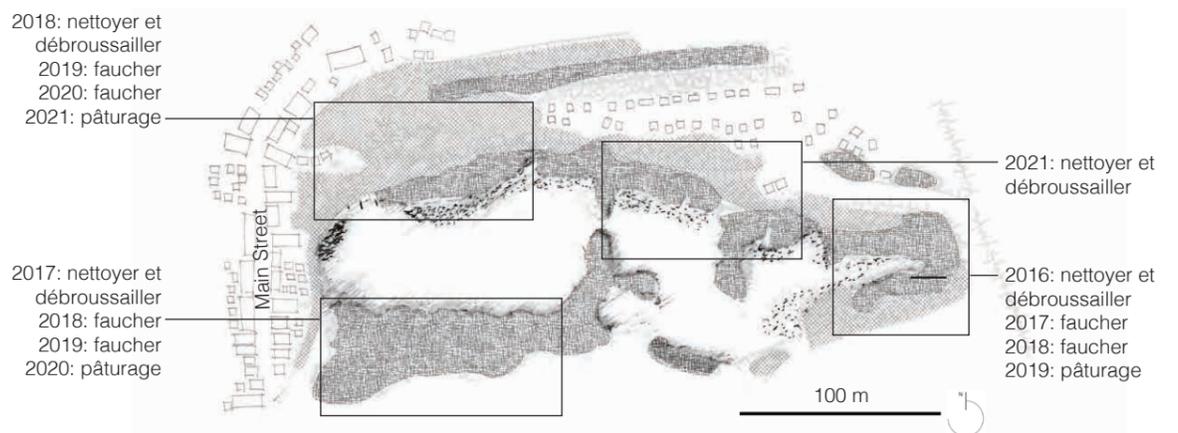
Lors de deux jours de chantier, l'équipe que j'ai constituée a sensibilisé les réfugiés aux différents ateliers afin qu'ils y participent. L'après-midi, avec l'aide de rares réfugiés et de bénévoles de l'association environnementaliste *Les Blongios*, 20m<sup>2</sup> ont été défrichés, produisant 30 fagots, qui ont été distribués le lendemain dans les alcôves de la Jungle. Je suis consciente des aléas auxquels ce projet est exposé. Les parcelles dégagées pourraient être aussitôt envahies par les barbaques, ce qui irait à l'encontre de la création d'un espace ouvert et naturel. Le risque de vol des chèvres et la pollution du sol pourraient empêcher la mise en pâture. D'autre part, le bois vert produit n'est pas immédiatement utilisable. Cependant, certains réfugiés étaient intéressés par la démarche et récupéraient plusieurs fagots. L'expérience du chantier m'a montré que le défrichage de grandes surfaces nécessite des moyens dont je ne dispose pas. Nous avons préféré ouvrir un premier accès à l'eau en travaillant le long d'un axe transversal au plan d'eau. Ceci me conduit à imaginer une rotation plus longue de parcelles plus étroites, sauf si des associations s'engagent dans le projet.



20 m

Sans intervention

Une gestion écologique du milieu humide



2018: nettoyer et débroussailler  
2019: faucher  
2020: faucher  
2021: pâturage

2021: nettoyer et débroussailler

2017: nettoyer et débroussailler  
2018: faucher  
2019: faucher  
2020: pâturage

2016: nettoyer et débroussailler  
2017: faucher  
2018: faucher  
2019: pâturage

100 m



Débroussailler



Préparer les branchages



Faire les fagots de bois

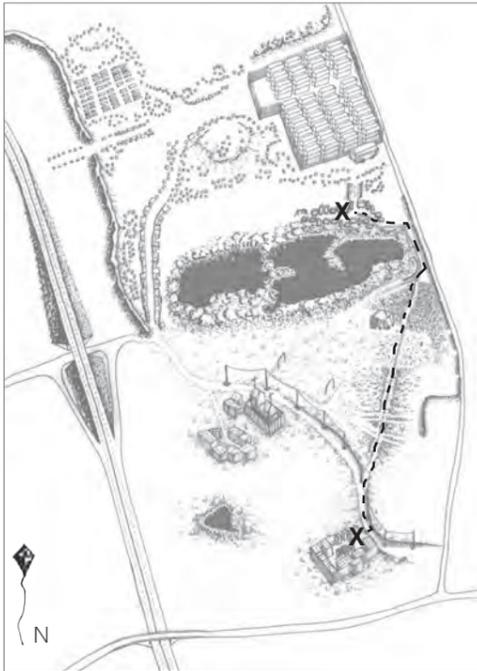
Un chantier en 3 étapes

Ouverture sur l'étang



# Walk on the wild side

Louise Chargé



Le chemin de l'école



La présence des migrants ne date pas d'hier. La médiatisation du phénomène calaisien et son caractère massif lui ont conféré une visibilité extraordinaire. Les images véhiculées par les médias m'ont beaucoup impressionnée. Le démantèlement de la Jungle ne règlera pas le problème, car qui sait comment évolueront les politiques de gestion des frontières? Les migrants vont et viennent, mais ils sont toujours là, dans le paysage. Ils y survivent. Je voudrais qu'ils puissent y vivre et même, l'habiter.

## Piétiner

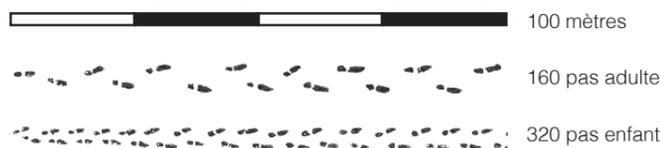
Au coeur du rapport que les migrants entretiennent avec le paysage, il y a le voyage. Le paysage, c'est le sol. Le voyage est long. La marche, interminable. Le temps passe mais les Hommes ne passent pas. Le temps passe, les Hommes piétinent. Ils sculptent le sol, avec leur pas, avec leurs déplacements, avec leur présence, avec leur mode de (sur)vie. Parfois, ils arrivent à ancrer une cabane dans le sol. Les machines passent. Elles rasant, lissent, écrasent, compactent le sol et dressent un talus. Les machines ont effacé les traces, celles qui dessinaient les chemins des trajets quotidiens.

## Tracer

Parmi ces cheminements, il y a celui qui mène à l'École laïque du Chemin des Dunes. Depuis que la Jungle Sud a été rasée, les enfants de la partie Nord parcourent pour s'y rendre 500 mètres, plus de 1000 pas. Tous les jours à 14 heures les enfants quittent leurs caravanes et traversent l'ancien camp démantelé. En balayant le sol de la Jungle, les roues des engins ont laissé des traces qui permettent aux enfants de se tracer un chemin.

Pour stimuler ce chemin j'ai détourné l'utilisation de la ganivelle, cette barrière en bois qui sert normalement à interdire l'accès aux dunes pour ne pas les détériorer. Afin de pouvoir transporter cette ganivelle, je l'ai trainée sur le sable pour la positionner dans l'allée des caravanes afin de marquer le rendez-vous du pédibus de l'école. Les enfants empruntent ensuite un petit sentier de sable entre le talus et la zone humide. A l'intersection, le chemin de sable s'efface. En alignant les débris trouvés sur place, j'indique la suite du chemin à travers la pelouse. Je retire les déchets enfouis sous terre et désherbe pour marquer le chemin. Viens ensuite la grande étendue de sable. Le tracé se fait direct. Le râteau m'a suffi à le dessiner. Viens ensuite la légère ornière dessinée par les peaux des véhicules. J'y sème des graines portées par le vent. Les enfants feront peut-être des bouquets, plus tard.

Ce tracé précaire m'a été suggéré par les institutrices de l'école car les parents des enfants redoutent l'informe de ce chemin imprécis, précieux toutefois car à l'écart de la route goudronnée et dangereuse. J'ai voulu montrer qu'en l'absence de moyens, c'est le corps lui-même, ce qu'il porte, ce qu'il charrie, ce qu'il pousse, qui fabrique la voie.



La ganivelle



La trace



L'intersection



Le râteau

# Le génie constructif

Nicolas Leroy

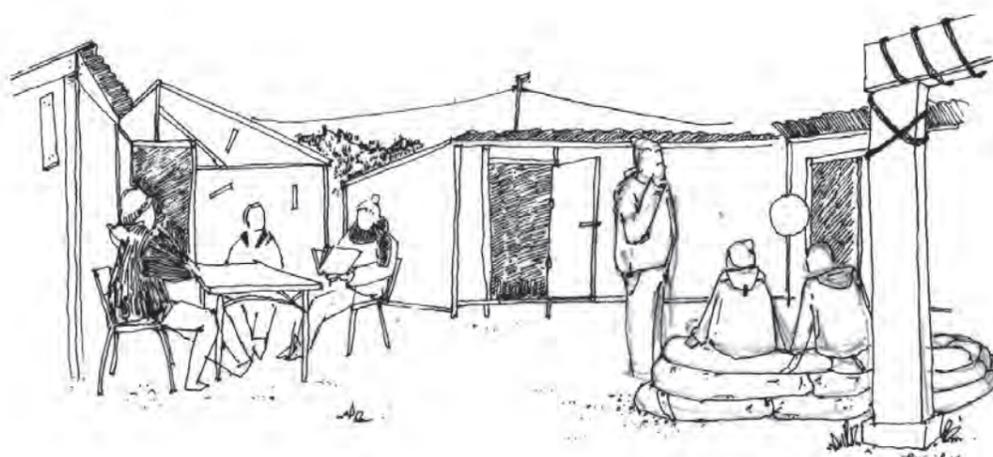
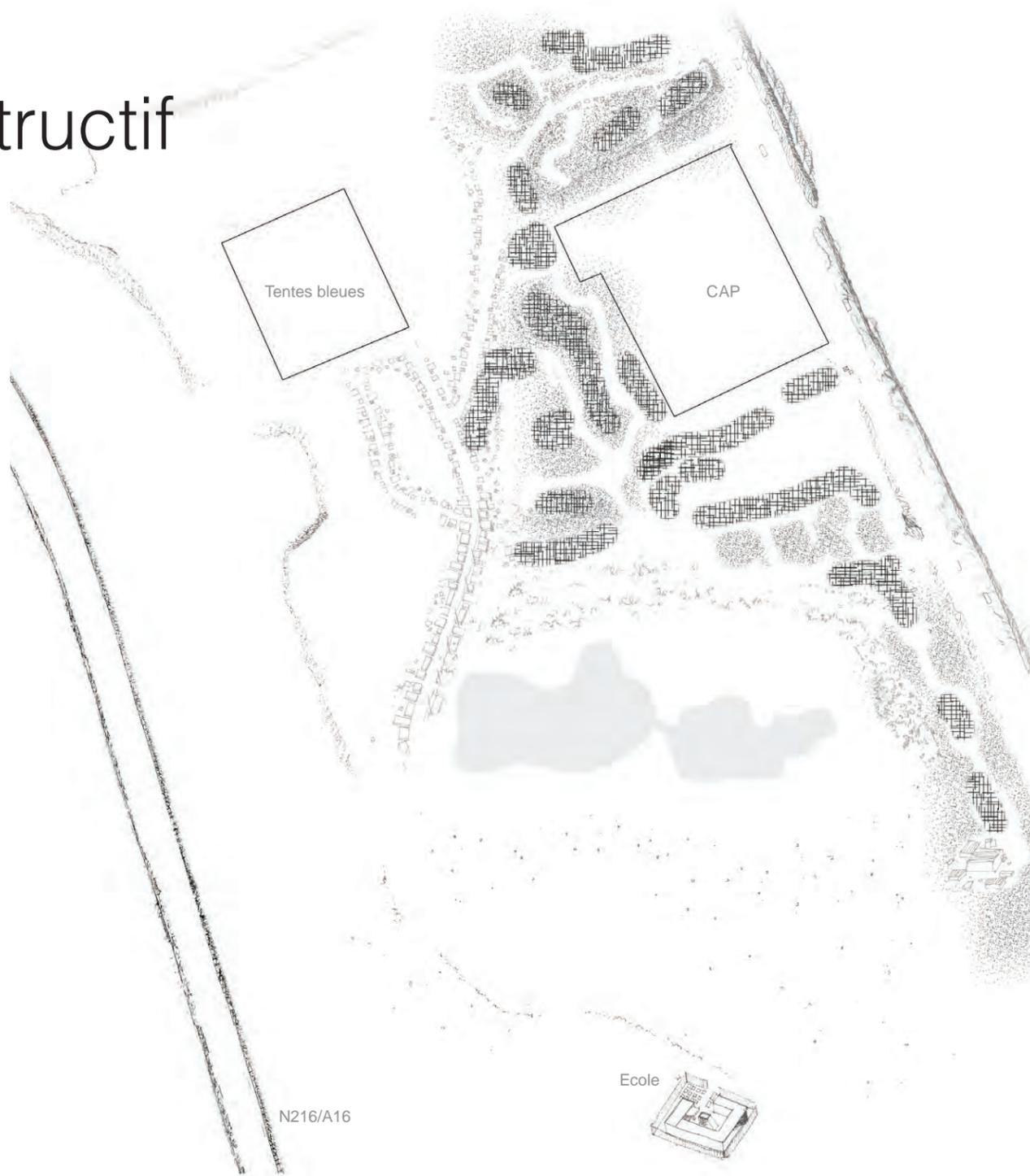
L'installation de réfugiés à Calais a fait émerger une « microville de la débrouillardise ». Ce paysage de la « débrouillardise », du « précaire » et des déchets nous saute aux yeux. Les déchets emmagasinés sont perçus comme un des symptômes de la Jungle de Calais. Cependant, certains se recyclent et se réutilisent. A mon tour, je souhaite tenter la débrouillardise, avec les migrants, car ils sont là, et que l'action, ici, ne se discute ni ne se planifie : elle s'impose!

## Des «briques de sable» à partir de vêtements usagés

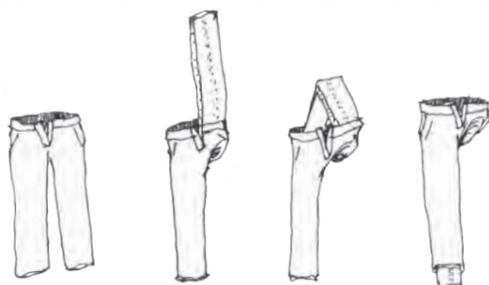
Les vêtements usagers sont (ré)employés dans la Jungle pour la fabrication de sacs ficelés, permettant l'ancrage de la tente ou de la cabane dans le sable. Tels des bateaux en attente de quitter la rade, les tentes sont amarrées à ces gabions, capables de résister aux vents littoraux. D'un autre côté, l'Auberge des migrants, association qui réceptionne et gère les dons, reçoit des centaines de sacs de vêtements par semaine dont elle ne peut trier qu'une partie faute de main d'oeuvre. Le reste est perdu. Ces deux faits m'ont amené à imaginer la fabrication de briques de sable à l'aide de ces vêtements. Ces briques serviraient à équiper de banquettes et de sofas, de sols sains recouvrant les flaques, les différents espaces publics de la Jungle de Calais, où il est pour l'instant difficile de s'arrêter, de s'asseoir pour converser tranquillement. Ne disposant d'aucune installations pour s'asseoir dans les espaces publics de la Jungle, ces briques de sables seraient un bon moyen d'investir et diversifier les placettes aux intersections de Main Street.

## De la cour de l'école aux « intérieurs d'îlots »

Pour tester ce dispositif, j'ai décidé d'installer une première banquette en pantalons dans la cour de l'Ecole Laïque du Chemin des Dunes, école avec laquelle nous avons pris contact pour réaliser nos ateliers. L'une des difficultés durant cet atelier fut de transmettre les gestes et la nature du dispositif, pourtant explicité par un mode d'emploi précis et uniquement graphique. Il m'est vite apparu qu'il serait plus intéressant d'aller à la rencontre des réfugiés dans les petits campements ethniques vivant dans les dunes sableuses. Cela permettrait de diffuser le dispositif dans l'ensemble du campement tout en minimisant les déplacements, considérant qu'un sac pèse presque 15kg! Cela permettrait aussi d'équiper les espaces «semi-public/semi privé» présents dans les multiples cellules d'habitat. Dans ces petits campements, on s'assoie en cercle autour du feu, à la différence de Main Street qui subit un balai incessant de voitures, de camionnettes humanitaires, et où il est inconfortable de s'asseoir et de se poser. Ce premier chantier a donc transformé ma compréhension de la vie dans la Jungle, une vie structurée, contrairement aux apparences, bien plus autour des petites cellules de vie qu'autour des grands espaces collectifs.

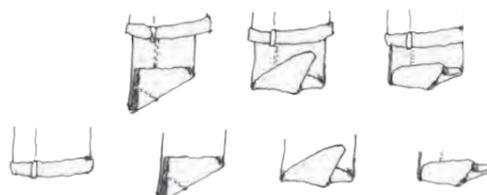


### PLIAGE DU PANTALON POUR FABRIQUER UN BOUDIN DE SABLE



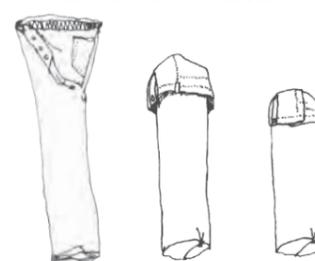
- Retrousser une jambe
- L'insérer dans la seconde
- La faire ressortir par le pied

### DÉTAIL DES NOEUDS POUR LES PIEDS DE PANTALONS



- Plier la manche selon ce triangle
- Rabattre l'extrémité
- Insérer cette extrémité dans la pliure
- Répéter le schéma

### REMPHIR ET FINALISER



- Remplir le boudin en maintenant les noeuds
- Retrousser le haut du pantalon
- Ceinturer et fermer

# Cultiver pour humaniser

Céline Vroux



Rue principale regroupant les épiceries, restaurants et lieux communs

Jungle composée de cabanes, tentes et abris bricolés. Les flaques d'eau sale et stagnante ainsi que l'accumulation des déchets au sol en font un espace insalubre

La clôture de 2,50 m sépare le CAP et la jungle en empêchant toute intrusion dans le camp

Le CAP de la jungle est un lieu clôturé et sécurisé où seuls certains réfugiés peuvent accéder. Des logements décentes en conteneurs ainsi que des sanitaires propres sont mis à disposition des réfugiés habitant le CAP

Route du chemin des dunes qui menait à la plage. Aujourd'hui elle mène au centre d'accueil Jules Ferry

« Oh ! Mint ! Can i have mint please ? »  
Un réfugié soudanais heureux de fleurir sa cabane



« It's a very good idea, i like it, but i am sure that tomorrow morning everything will be gone »  
Ahmed, un jeune réfugié afghan, le jour de l'accrochage

« Coucou, je suis allée voir le potager ce matin et les jardinières étaient toujours là ! »  
SMS d'une bénévole le 1 juin

« Le jardin va très bien ! Le truc le plus beau c'est que des réfugiés se sont appropriés l'endroit et viennent régulièrement arroser »  
SMS d'une bénévole le 12 juin

« Hello. I want more flowers ! Hang one more on the shop please ! »  
Khial Khan est un réfugié afghan qui tient une épicerie dans la rue principale



Bien qu'on s'efforce de ne pas la voir, la jungle est bien là. Elle me renvoie à la condition de migrant qui a concerné chacune de nos familles dans un passé pas toujours si lointain. La jungle est un espace à humaniser, ici et maintenant, avec les moyens du bord. Elle est aujourd'hui dépendante des dons alimentaires et des distributions de repas des associations. Leur éventuel désengagement pose question à long terme. Mais rendre la jungle productive et autosuffisante est difficilement réalisable car la culture d'un potager nécessite une durée peu compatible avec la mobilité de la majorité des réfugiés et mobilise une importante surface au sol. De plus, les rats et la pollution limitent sa mise en place. Pourtant, on observe une volonté de jardiner et de fleurir. Au détour d'un chemin, un réfugié arrose des jonquilles en pot au pied de sa cabane. Dans l'enceinte de l'école laïque poussent des fleurs et des fraisiers. Au centre d'un groupement de cabanes se trouve un petit potager bien grillagé. Le but est donc de mettre en place un chantier avec les réfugiés pour accrocher des jardinières en utilisant les surfaces verticales telles que les façades des cabanes et les clôtures. Ces boîtes de conserve plantées de fleurs, d'aromatiques, de baies et de légumes permettent une appropriation de l'espace et de renouer avec le vivant tout en favorisant une activité collective. Le point névralgique de ce chantier est l'installation d'un potager vertical sur les deux faces de la clôture du Camp d'Accueil Provisoire (CAP). Cette limite ségrégative devient alors un lieu commun et de partage.

Pendant deux jours, la cour de l'école laïque s'est transformée en atelier de fabrication de jardinières où se sont relayés de nombreux réfugiés, heureux de participer au chantier après les cours. La distribution des jardinières dans la jungle aux côtés de Katalin (Roumanie) et d'un réfugié afghan était un moment rempli de bonne humeur. D'une main ils portaient la caisse pleine de jardinières, de l'autre ils frappaient aux portes des cabanes, et expliquaient aux autres le but de la démarche. Le sourire sur les visages et les « Thank you » expriment un petit moment de bonheur. Le lendemain, c'est avec la brouette pleine et les bras chargés de jardinières que nous partons en groupe accompagné de Katalin en direction du camp de conteneurs. En route, des réfugiés se joignent à nous. L'entrée dans le CAP n'étant pas autorisée pour tous, nous nous scindons en deux. Avancer ensemble de part et d'autre de cette clôture est un moment fort où chacun ressent son pouvoir séparatif. Des enfants se joignent à nous et des visages apparaissent aux fenêtres. Face à face, la grille entre nous, nous commençons l'accrochage du potager et chacun réalise alors avec émotion qu'il est impossible d'accrocher une jardinière sans l'aide d'une personne de l'autre côté pour nouer le fil de fer. Quelques semaines après ce premier chantier, les bénévoles m'informent que le potager est toujours là. Je retournerai à Calais cet été, afin de développer l'enracinement de ce jardin.

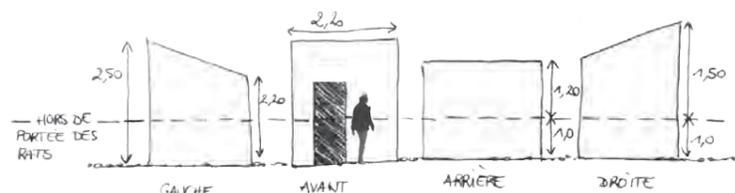
## 1. RECYCLER LES DÉCHETS DU SITE



## 2. RÉCUPÉRER DE LA TERRE DES GRAINES ET DES PLANTES



## 3. CRÉER DES JARDINIÈRES À ACCROCHER SUR LES CABANES ET LES CLÔTURES DANS LA JUNGLE



- $\approx 11\text{m}^2$ /cabane de surface d'accrochage hors de portée des rats
- $11\text{m}^2 \times \approx 550$  cabanes =  $6\,050\text{m}^2$  de surface potentiellement végétalisable



- $2,50\text{m}^2$  = surface d'accrochage hors de portée des rats entre deux poteaux de clôture
- $2,50\text{m}^2 \times 5550\text{m}$  de clôture autour du CAP  $\approx 1\text{ha}$  potentiellement végétalisable
- Utiliser les deux côtés de la clôture  $\approx 2\text{ha}$  de surface autour du CAP